

Certification

Le certificat de compétence "Gestion administrative du personnel" du Titre de Gestionnaire de paie délivré par le certificateur STUDI, NSF 315t, niveau 5, enregistré au RNCP 38019 par arrêté du 07 juillet 2017, publié au JO du 19 juillet 2017.

Objectifs

- Etablir les contrats de travail dans le respect du droit du travail
- Être en mesure de réaliser les formalités d'embauche et de sortie des collaborateurs
- Gérer la mise à jour des dossiers numériques du personnel dans le respect de la réglementation
- Savoir communiquer avec les organismes sociaux en respectant les codes et usages

Participants

Tout collaborateur des services paie, assistant RH ou administration du personnel souhaitant développer leurs compétences dans le domaine de la paie

Prérequis

Les candidats à la formation menant à un bloc de compétences, sont soumis à un entretien préliminaire et à la présentation d'un dossier démontrant leur capacité à suivre et valider la certification professionnelle :
Ce dossier inclura une fiche synthétique de présentation du stagiaire et de son projet professionnel
Et être titulaire d'une certification de niveau 4 (Baccalauréat) à 6 (Bac+3) dans le domaine visé par le bloc de compétence ou un domaine proche, et justifier d'une expérience professionnelle de 12 à 48 mois minimum selon son niveau académique.

Pour obtenir le titre, les candidats peuvent cumuler les blocs de compétences. Afin de valider l'obtention du titre, il est impératif que le candidat justifie des prérequis nécessaires lors de l'inscription au dernier bloc de compétence permettant de se présenter au jury de certification du titre complet.

Dérogations spécifiques : Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...).

THEMES TRAITES

Les contrats de travail - 14h

La formation du contrat de travail

- La définition du contrat de travail
- Le choix du contrat de travail
- Le contenu du contrat de travail

L'exécution du contrat de travail

- Le pouvoir de direction de l'employeur : Le pouvoir disciplinaire, le changement et les modifications des conditions de travail et l'impact sur le contrat.
- La suspension du contrat de travail : Les motifs et les conséquences

La cessation du contrat de travail

- La rupture du CDD : A échéance ou anticipée
- Les différents modes de rupture du CDI
- Les conséquences de la rupture du CDI : Les droits automatiques du salarié, le risque contentieux

Le traitement des entrées et sorties du salariés -7 h

Les formalités d'embauche

- Récueillir les informations et les documents pour l'embauche :
 - informations à demander à la RH ou à la direction
 - documents à demander au salarié à embaucher
 - autres documents à demander au cas par cas

- Effectuer la Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE) :
 - informations relatives à l'employeur
 - informations relatives au salarié
 - informations relatives à l'embauche
 - la DPAE sur Net-Entreprise ou sur le logiciel de paie
 - cas particuliers : des apprentis, des contrats de professionnalisation et des salariés étrangers
- Autres formalités pour l'embauche :
 - Récupérer le taux de PAS
 - Mise en place des affiliations aux mutuelles, Caisse de retraite et prévoyance
 - Documents et matériel à remettre au salarié : La prévention, Visite médicale, RI, Chartes, CCN, Livret d'accueil, ...
 - RGPD

Les formalités de sortie

- Le calcul du solde de tout compte :
 - Calcul de l'ancienneté
 - Préavis
 - Rupture période essai
 - Calcul des indemnités de rupture selon les différents modes de rupture
 - Indemnité compensatrice de congés payés
 - Calcul de la clause de non-concurrence
- Rédaction des documents de sortie :
 - Certificat de travail
 - Reçu Solde de Tout Compte
 - Attestation Pole Emploi et FCTU
 - Portabilité ou résiliation des régimes de prévoyance

Gestion administrative des événements impactant chaque salarié 10 h

La gestion des dossiers du personnel

- Création du dossier individuel du salarié et la tenue du registre du personnel :
 - Dossier « papier » et/ou dématérialisé
 - Logiciel de paie : fiche salarié et paramétrage du profil de paie
 - Registre du personnel : mise à jour des embauches
- Suivi et mise à jour du dossier individuel et de la fiche du salarié :
 - Changements dans la situation personnelle du salarié
 - Changements dans le contrat de travail du salarié
 - mise à jour du Registre du personnel au départ du salarié
 - Documents à conserver
 - Récupération du matériel

La gestion du temps de travail

- le décompte du temps de travail
 - Travail Effectif et Durées légales
 - Les conventions de forfaits jours et de forfaits heures
 - Organisation et suivi
 - Les horaires et leur répartition
 - Suivi et décompte
 - Le Compte Epargne Temps (CET)
 - Modes de contrôle
 - sanctions

- Heures supplémentaires
- Heures complémentaires
- Les autres durées :
 - Astreintes
 - Heures d'équivalence
 - Travail de nuit
 - Jours fériés
 - Travail du dimanche
 - Les heures de délégation
 - L'activité partielle
- Repos et récupérations
 - Repos jours fériés
 - Repos journaliers et hebdomadaires
 - Les dérogations
 - Récupération / RTT / RCO
- limites et contingent
- incidences de l'absentéisme

La gestion des absences

- Absences, arrêts de travail
 - L'attestation de salaire
 - Le maintien de salaire
 - Obligation légale
 - Indemnités journalières de Sécurité Sociale et de Prévoyance
- les congés
 - Les différents types de congés
 - Organisation et suivi
 - Décompte des congés payés

La communication avec les différents organismes sociaux (URSSAF, Médecine du travail, Caisse de congés payés,...) – 4 h

- communiquer avec l'URSSAF
 - Avec le compte en ligne
 - Comment aborder un contrôle URSSAF (Les différents types de contrôle, la charte du cotisant contrôlé, les méthodes de contrôle)
 - le recours au rescrit
- communiquer avec la médecine du travail
 - visite périodique
 - visite de reprise
 - cas particulier en cas d'inaptitude
- communiquer avec l'inspection du travail
- communiquer avec les autres organismes

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.



Gestion administrative du personnel

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre également la possibilité d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

- Un **questionnaire de préformation** et/ou de positionnement (en fonction des critères des prérequis) sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins.

- Des évaluations jalonnent le parcours afin de suivre la validation des acquis de l'apprenant.

- Une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel.

Certification

Un examen final validera le bloc de compétences telles que définies par le RNCP38019BC02, construit autour de 4 études de cas.

Les examens se dérouleront en présentiel ou distanciel selon vos besoins (sous réserve que les conditions techniques soient validées).

Intervenant : Forte de 15 ans d'expérience en tant que directrice de l'Expertise Sociale/ audit RH au sein d'un cabinet d'expertise comptable réunionnais composé d'une dizaine d'associée et réalisant 7500 bulletins de paie par mois, elle partage depuis 2023 ses compétences opérationnelles au travers d'un partenariat avec Sésame Formation.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront. Aucun délai n'est requis.

Durée estimée du parcours : Parcours de 35h

Tarif : 3100 € HT 3332€ TTC

Tarif (hors certificat) : 2500 € HT 2687,50€ TTC

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en août 2025